

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tel: 251-11-5517700 Fax: 251-11-5517844 / 5182523
Website : www.au.int

ST23088 – 72/2/15

**EXPOSITION CONSACREE A
L'INNOVATION DANS L'ENSEIGNEMENT
ET LA FORMATION EN AFRIQUE
4 – 6 octobre 2018
Dakar (Sénégal)**

Rapport de réunion

1. INTRODUCTION

Une exposition consacrée à l'innovation dans l'enseignement et la formation en Afrique a été organisée par la Commission de l'Union africaine en partenariat avec le gouvernement de la République du Sénégal et plusieurs autres organisations et agences partenaires à travers l'Afrique, du 4 au 6 octobre 2018 à Dakar (Sénégal). L'exposition avait pour objet de présenter des cas exemplaires et illustratifs d'innovations techniques et sociales dans le domaine d'éducation et de la formation en Afrique, avec pour objectif principal de créer une plate-forme multisectorielle de partage d'expériences en matière d'innovations pertinentes offrant des solutions aux défis de l'éducation en Afrique. L'événement visait également à accroître la visibilité des innovateurs et des pratiques innovantes dans le domaine de l'éducation afin que ces dernières puissent être soutenues, améliorées, reproduites ou élargies. L'événement était constitué de présentations d'exposés techniques sur l'innovation et enrichi de démonstrations et d'expositions d'universités et d'instituts participants, de praticiens et de décideurs

Etaient représentés par leurs ministres et hauts fonctionnaires chargés de l'éducation les États membres ci-après : le Sénégal, le Botswana, la République centrafricaine, Djibouti, le Zimbabwe, le Soudan, l'Algérie, le Malawi, l'Afrique du Sud, la Gambie, la Guinée, Madagascar et le Tchad. Divers organismes, notamment des agences des Nations Unies, des organismes gouvernementaux nationaux, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, ainsi que le secteur privé et des experts à titre individuel. Un total de 300 participants était enregistré. La liste complète est jointe au présent rapport.

2. SÉANCE D'OUVERTURE

i) **Allocution d'ouverture du Directeur du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar**

M. Sanga Dimitri a félicité la Commission de l'Union africaine (CUA) et la République du Sénégal pour l'organisation de cet important événement. Il a rappelé la Conférence panafricaine sur l'éducation (CPAE) qui a adopté la Déclaration de Nairobi qui réaffirmait l'engagement de l'UNESCO et de la Commission de l'Union africaine à collaborer pour une meilleure harmonisation de l'ODD 4 relatif à l'Agenda de l'éducation à l'horizon 2030 et de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA), et a déclaré que l'Afrique et les jeunes constituaient une priorité majeure de l'UNESCO.

M. Sanga a réitéré le fait que la vision permettant aux individus d'être en mesure d'identifier les opportunités, d'exploiter chaque situation, d'innover, d'enrichir leurs connaissances et de s'intégrer dans le monde ne pourrait être réalisée que s'ils acquièrent de nouvelles compétences et aptitudes leur permettant d'innover et de s'adapter aux besoins du monde en pleine mutation, notamment ceux de l'Afrique. Pour conclure, le Directeur a mis en relief certaines des innovations de l'UNESCO en collaboration avec des pays africains dans le domaine de la formation d'enseignants et de l'apprentissage en ligne.

ii) Allocution de bienvenue du commissaire aux Ressources humaines, Science et Technologue de l'Union africaine

Au nom du président de la Commission de l'Union africaine, S.E. Professeure Sarah Anyang Agbor a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants à la toute première Expo sur l'innovation dans le domaine de l'éducation en Afrique et a exprimé sa gratitude au gouvernement de la République du Sénégal pour avoir accepté d'accueillir cet événement historique.

La Commissaire a affirmé que l'éducation constitue indubitablement l'outil le plus efficace pour réaliser le destin de l'Afrique, celui d'un continent prospère, intégré et en paix, qui prend la place qui lui revient légitimement au sein de la communauté mondiale des peuples. Elle a réitéré la nécessité de se focaliser sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques et d'utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour garantir la qualité, l'accès à l'éducation et une équité en matière d'opportunités pour tous.

La Commissaire a en outre noté que le rôle transformateur que joue l'éducation est reconnu dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui réaffirme que la croissance soutenue, la compétitivité et la transformation économique de l'Afrique nécessiteront des investissements dans les nouvelles technologies et les innovations. Elle a souligné que des investissements plus significatifs et plus stratégiques s'avèrent nécessaires dans l'éducation, la science et la technologie pour que l'Afrique puisse tirer le meilleur parti des avantages de la recherche et de l'innovation. Elle a également souligné la nécessité impérieuse d'adopter des approches innovantes flexibles pour offrir une éducation de qualité aux jeunes, sans laisser personne pour compte, et a salué les innovations et les idées novatrices des gouvernements, des institutions et d'innovateurs à titre individuel, notamment les jeunes innovateurs de 40 pays africains.

En guise de conclusion, la Commissaire a exhorté tous les gouvernements africains, le secteur privé et toutes les agences à identifier les innovations susceptibles d'être intensifiées et reproduites, et a souhaité à l'ensemble des participants des débats fructueux.

iii) Allocution d'ouverture du premier ministre du Sénégal

S.E Mahammed Dione, Premier Ministre du Sénégal, a souhaité la bienvenue au Sénégal à l'ensemble des participants. Le premier ministre a reconnu les efforts déployés par les États membres de l'Union africaine en vue de rassembler les compétences et les connaissances nécessaires pour soutenir le continent dans les domaines de l'éducation et de l'innovation, et a mis en exergue les efforts déployés par le Sénégal dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'innovation dans le dessein de renforcer et d'améliorer les acquis en matière d'éducation en Afrique.

Le Premier ministre a encouragé les économies africaines à accroître les investissements susceptibles de stimuler l'innovation en vue d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 en matière de développement économique et social. Il a souligné l'importance de l'innovation, car elle est essentielle pour réduire les écarts de développement et renforcer la transformation structurelle en Afrique.

Le Premier ministre a par la suite énuméré certaines questions sur lesquelles les participants devraient réfléchir au cours de leurs séances, notamment le types de systèmes éducatifs convenables à l'Afrique dans le contexte de la mondialisation et de l'intégration des marchés, et a formé le vœu que les délibérations y apportent une partie des solutions. Le Premier ministre a encouragé les États membres de l'Union africaine à accueillir des centres d'excellence et à promouvoir la collaboration des institutions internationales dans le domaine de l'éducation afin de contribuer au développement de l'éducation en Afrique. Pour conclure, le premier ministre a salué l'initiative d'organiser une exposition sur l'innovation dans l'éducation qui apportera sans nul doute des réponses aux aspirations de l'Afrique en matière d'éducation et de formation.

3. TABLE RONDE MINISTERIELLE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'EFTP

La table ronde présidée par M. Kiremi Mwiria a réuni les ministres responsables de l'éducation du Sénégal, du Botswana et de la République centrafricaine, ainsi que le commissaire aux Ressources humaines, Science et Technologie de l'UA. Les ministres ont partagé les expériences clés en matière d'innovation de leurs pays respectifs. Les participants à la séance ont également discuté des cadres politiques de la CUA, des possibilités existantes en matière d'innovation ainsi que les principaux défis auxquels les États membres sont confrontés pour le renforcement de l'innovation.

Recommandations

- (i) Les politiques doivent promouvoir l'innovation dans l'éducation et la culture dans les États membres, car l'innovation renforcera le développement économique. En outre, les gouvernements doivent traduire leurs engagements en actions concrètes et inclusives.
- (ii) Il s'avère nécessaire de mener un dialogue et de collaborer avec les principaux acteurs de l'éducation, y compris le secteur privé et les partenaires de développement, aux fins de promouvoir l'innovation dans l'éducation pour le développement et d'en tirer le meilleur parti.
- (iii) Les apprenants doivent être stimulés et encouragés à embrasser les options des Sciences, Technologies, Ingénieries et Mathématiques (STIM) dès leur jeune âge, car ils facilitent la transformation et l'élaboration de solutions rentables; dans la même optique, les programmes doivent être conçus de sorte à promouvoir les options STEM et à inciter le continent à produire des créateurs d'emplois plutôt que des demandeurs d'emploi.
- (iv) Des plates-formes de partage de connaissances et des foires de l'innovation doivent être organisées régulièrement pour promouvoir l'élaboration et la révision des politiques, afin de s'adapter ainsi aux besoins changeants des États membres et tenir compte des avancées technologiques.

4. DEBAT D'EXPERTS SUR L'INNOVATION POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA CESA

Ce débat d'experts a cherché à mettre en relief les innovations clés conçues ou promues par divers organismes pour répondre aux objectifs de la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA 16-25).

Recommandations:

- i) Dans le souci de garantir l'équité entre les garçons et les filles, il importe d'élaborer et d'adopter des initiatives novatrices visant à responsabiliser également les garçons, afin de ne point négliger ce segment démographique, lors même que notre attention serait surtout polarisée sur les filles.
- ii) Des efforts doivent être déployés, visant à promouvoir l'innovation dans l'éducation, non seulement de la part du gouvernement, mais également par le biais de partenariats entre le secteur public et le secteur privé.
- iii) Il est nécessaire d'élaborer des solutions innovantes en matière d'entrepreneuriat ainsi que pour des offres de bourses d'études, d'enseignement et de recherche. La CUA a lancé diverses plates-formes de développement de l'éducation, notamment à travers les études en entrepreneuriat proposées par l'Université panafricaine, la Bourse d'études Mwalimu Nyerere ainsi que le programme Jeunes chercheurs.
- iv) Un changement d'attitude à l'égard du rôle des enseignants et des institutions d'EFTP s'avère primordial. Les enseignants doivent mener une réflexion introspective au sein de leur corps afin de restaurer leur dignité et d'améliorer leur prestation de services aux étudiants qui représentent leur clientèle de base, conformément au premier objectif de la CESA 16-25.
- v) Il est impératif d'établir des liens stratégiques de soutien mutuel entre les secteurs qui ont un certain rapport avec éducation et la formation et de promouvoir les écosystèmes d'innovation.

5. COMMUNICATIONS DES HAUTS FONCTIONNAIRES DES ETATS MEMBRES DE L'UA SUR LES INNOVATIONS DANS L'EDUCATION NATIONALE

Cette séance a offert aux hauts fonctionnaires des Etats membres de l'UA l'occasion de présenter certaines innovations-phares réalisées dans le domaine de l'éducation dans leurs pays respectifs.

Recommandations:

- i) Des études d'évaluation sur les réformes des programmes d'enseignement et la rénovation des établissements scolaires s'avèrent

essentielles pour garantir l'existence d'un système éducatif capable d'être à la hauteur des problèmes existants et émergents tels que les installations pour personnes handicapées, les infrastructures et les TIC, y compris la construction de centres de ressources à la disposition commune de plusieurs établissements scolaires.

- ii) Les entreprises de télécommunications peuvent avoir l'obligation de soutenir la connectivité dans les établissements scolaires afin de renforcer les TIC dans l'éducation.
- iii) Utilisation des langues locales comme langue d'enseignement, en particulier au cours des trois premières années d'enseignement.
- iv) Il est utile de numériser le contenu pédagogique dans un format facilement accessible aussi bien en ligne que de façon autonome.
- v) Il importe de renforcer les capacités des enseignants dans le domaine des TIC.

6. INNOVATIONS EN VEDETTE DANS L'ÉDUCATION

Ce fut le moment-phare de l'exposition au cours duquel ont été présentées les cinquante innovations les plus marquantes identifiées lors d'une invitation pour soumissions d'innovations dans le domaine de l'éducation et réparties en trois séances. Les dix premiers innovateurs ont été conviés à présenter leurs travaux dans un intervalle de 5 minutes, lesquels ont été appréciés par un jury multipartite en vue de l'attribution des prix. Les autres innovations majeures ont été présentées en sessions plénières et en sessions parallèles. Elles devaient démontrer un impact à produire et être en mesure d'être largement diffusées. Elles comprenaient à la fois des inventions techniques et des innovations sociales qui améliorent l'accès, la qualité, la pertinence, la protection, les acquis de l'apprentissage, le financement, l'employabilité, la gestion des établissements scolaires, entre autres thématiques.

Recommandations:

- i) Les innovations dans le domaine de l'éducation contribuent à la création d'un avenir durable et doivent continuellement évoluer pour faire face aux défis d'un monde globalisé imprévisible et en évolution rapide.
- ii) Les États membres et les partenaires mondiaux de l'éducation, y compris le secteur privé, doivent créer des environnements propices où les innovations dans le domaine de l'éducation peuvent prospérer. Les innovations doivent être reconnues, délibérément promues et soutenues par des politiques, ainsi que par tous les autres membres de la société agissant soit en tant qu'acteurs de la mise en œuvre soit comme consommateurs de l'innovation.
- iii) Les innovateurs doivent être encouragés à faire preuve d'efficacité dans la conception publicitaire et la présentation de leurs innovations,

de manière à mobiliser le soutien nécessaire à leur promotion, leur reproduction ou leur perfectionnement dans le dessein d'améliorer les rendements de l'éducation.

7. ATELIERS ET CONFERENCES SUR L'INNOVATION DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Un certain nombre de séances plénières et parallèles ont été tenues, enrichies par des exposés et des débats d'éminents universitaires, décideurs, acteurs du monde des affaires et innovateurs émergents dans le domaine de l'éducation, ainsi que de représentants d'organisations partenaires du développement. Les communications ont mis en relief, entre autres, des approches novatrices à tous les niveaux de l'éducation. Au nombre des thèmes-phares abordées lors des ateliers figuraient les innovations dans les domaines ci-après : l'EFTP axée sur l'emploi, avec un engagement robuste du secteur privé ; l'éducation de la petite enfance ; l'éducation dans les zones touchées par les conflits ; les TIC dans l'éducation ; les modèles de partenariat public et privé ; l'enseignement supérieur et tertiaire ; le perfectionnement professionnel continu des enseignants ; l'amélioration de l'accès des femmes et des filles à l'éducation, l'apprentissage par des méthodes et activités ludiques ; les politiques éducatives et la recherche en matière d'éducation.

Recommandations:

- i) Il importe de développer les capacités de promotion de structures politiques, financières et techniques qui soutiennent les innovations et propices à la création d'un environnement stimulant.
- ii) Les États membres et les partenaires dans le domaine de l'éducation doivent s'engager à mettre en place des écosystèmes et des approches innovants qui contribuent à l'identification, au déploiement à grande échelle et à l'adoption d'innovations prometteuses.
- iii) L'échange régulier de connaissances et de données d'expérience entre les décideurs, le secteur privé et les partenaires de développement sur toutes les questions liées à l'innovation dans l'éducation doit être encouragé, car les pays apprennent les uns des autres et élaborent des politiques appropriées en tirant parti des enseignements mutuels.
- iv) Il est primordial que les recommandations de politique soient fondées sur des données probantes et que des passerelles innovatrices soient jetées entre les politiques et la pratique.
- v) Il s'avère indispensable de tirer parti des technologies numériques émergentes, notamment les médias numériques et les réseaux sociaux, afin d'inciter à la conception et l'élaboration d'approches pédagogiques innovantes et des possibilités de collaboration.
- vi) Les objectifs de la formation doivent refléter fidèlement les besoins de la communauté pour faire en sorte que les connaissances et les

compétences appropriées soient acquises afin d'exécuter efficacement le travail requis.

- vii) Une collaboration et une coopération multipartites sont nécessaires pour faire face au nombre croissant de jeunes chômeurs. Il est donc nécessaire de faire participer le secteur privé à l'analyse des défis, à la compréhension des diverses attentes et à la définition de solutions durables.

8. EXPOSITIONS

L'événement était agrémenté d'un large éventail de séances d'expositions interactives et créatives organisées par des organisations et des innovateurs. Les participants ont eu de nombreuses occasions de partager leurs innovations, de collaborer et d'établir des réseaux. Les expositions ont mis en vedette des documents, des logiciels et progiciels, du matériel informatique, des clips vidéo et audio ainsi que des démonstrations sur l'innovation dans le domaine de l'éducation.

9. PRIX INNOVATION

À l'issue de la séance de «présentations», huit innovations des plus méritoires ont été distinguées pour des prix. Les prix étaient composés notamment de récompenses en numéraire, des plaques de l'UA et des bourses d'enseignement et de recherche. L'Union africaine, One Campaign, la Fondation Ford, l'UNESCO, Plan International et l'USAID ont contribué aux récompenses en numéraire. La liste des lauréats est jointe au présent rapport.

Dans un mot de gratitude, l'innovateur qui a occupé la première place dans le classement des lauréats a exprimé son allégresse de recevoir ce prix, si précieux, et a remercié la Commission de l'Union africaine et d'autres partenaires pour l'organisation de l'Exposition sur l'Investissement dans l'éducation en Afrique. Il a fait remarquer que ce prix contribuera grandement à la promotion de son œuvre et l'encourage à poursuivre sur sa lancée.

Une attestation de reconnaissance de l'innovation a été délivrée à l'ensemble des innovateurs sélectionnés.

10. PERSPECTIVE D'AVENIR

Afin de maintenir l'élan et de maximiser l'impact de cette initiative, il a été convenu, en guise de perspective d'avenir, de ce qui suit:

- i. Produire les actes de l'événement qui contiendront toutes les communications et délibérations, outre le rapport sommaire de l'événement et le communiqué.
- ii. Produire un manuel sur les innovations dans le secteur de l'éducation en Afrique, qui compilera l'ensemble d'innovations soumises, ainsi que les contacts des innovateurs. Ce qui constituera non seulement un moyen de

faire la publicité d'innovations ainsi que des innovations dans le domaine de l'éducation, mais également une ressource pour le développement de l'éducation.

- iii. Établir un réseau d'innovateurs en éducation, doté d'une plate-forme numérique de réseautage, de partage d'expériences, de soutien et d'encouragement mutuels, entre innovateurs dans le domaine de l'éducation. Cette plate-forme servira également à établir des liens entre les auteurs d'innovations et des cadres et des environnements favorables.
- iv. Déterminer d'organiser tous les ans un événement sur l'innovation dans le secteur de l'éducation en Afrique. Celui-ci constitue donc l'édition 2018 de l'Innovation dans le secteur de l'Education en Afrique (IEA-2018). Les États membres sont invités se proposer d'accueillir les futures éditions.

11.SÉANCE DE CLOTURE

Le ministre de l'Education de base du Botswana s'est proposé d'accueillir l'IEA 2019.

Dans son allocution de clôture, la commissaire aux Ressources humaines, Science et Technologie (RHST) de l'UA a exprimé sa gratitude au gouvernement hôte, aux innovateurs, aux participants et aux partenaires qui ont généreusement contribué au succès de l'événement.

Le ministre sénégalais de l'Enseignement supérieur a déclaré que les discussions avaient été fructueuses et que d'importantes recommandations avaient été formulées. Il a félicité tous les lauréats et a remercié la commissaire RHST de l'UA et son équipe pour leur contribution à la réussite de l'événement.